



THE INTERNATIONAL GROUP, INC.

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1. Identification

Identificateur de produit	1000, 2200 Series Products (Accumelt[®], Interflo[®], Synertive[®])
Autres moyens d'identification	
Numéro d'enregistrement CAS	8002-74-2
Synonymes	Voir page 9
Usage recommandé	Diverses utilisations finales, par ex., excipient pharmaceutique, soins personnels/cosmétiques, revêtements pour contact alimentaire, additifs pour mélanges de cires, utilisation dans des adhésifs, etc.
Restrictions d'utilisation	Aucun(e) connu(e).
Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur	
Nom de la société	The International Group Inc.
Adresse	50 Salome Dr. Toronto, Ontario, M1S 2A8 Canada
Téléphone	416-293-4151
Numéro de téléphone en cas d'urgence	+1-(800)-561-3509 CHEMTREC (Amérique du Nord) +1-(800)-424-9300

2. Identification des dangers

Dangers physiques	Non classé.
Dangers pour la santé	Non classé.
Éléments d'étiquetage	
Symbole de danger	Aucune.
Mention d'avertissement	Aucune.
Mention de danger	La substance ne satisfait pas les critères de classification.
Conseil de prudence	
Prévention	Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.
Intervention	Se laver les mains après utilisation.
Stockage	Conserver à l'écart de matières incompatibles.
Élimination	Éliminer les rejets et les déchets conformément aux règlements municipaux.
Renseignements supplémentaires	Aucune.
Autres dangers	Aucun(e) connu(e).

3. Composition/information sur les ingrédients

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
Cires de paraffine	Voir page 9	8002-74-2	100

Remarques sur la composition Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage massique.

4. Premiers soins

Inhalation	Solide: Aucune mesure de premiers soins observée. En cas d'inhalation des fumées du produit chauffé : Transporter à l'extérieur. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
-------------------	--

Contact avec la peau	Solide: Aucune mesure de premiers soins observée. En cas de brûlure par contact avec du produit chaud, refroidir le produit fondu qui adhère à la peau le plus rapidement possible à l'eau et consulter un médecin pour le décoller et traiter les brûlures.
Contact avec les yeux	Solide: Aucune mesure de premiers soins observée. Une exposition aux fumées ou aux vapeurs du produit surchauffé peut se traduire par une irritation des yeux. Un contact direct avec la matière fondue causera des lésions et des brûlures. Lors de manipulation du produit fondu, un écran oculaire doit être porté en tout temps. Si une lentille de contact est présente, NE PAS retarder l'irrigation ou essayer de retirer la lentille. En cas d'accident, rincer les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Administrer rapidement les premiers soins. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.
Ingestion	Solide: Aucune mesure de premiers soins observée. Ne présente pas une toxicité aiguë par ingestion. Si la matière est ingérée, ne pas faire vomir. Le contact avec le produit chaud peut provoquer de graves brûlures. Consulter immédiatement un médecin.
Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés	Contact oculaire et cutané : Lorsque le produit est chauffé, un contact avec le produit fondu peut entraîner des lésions et des brûlures.
Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire	Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes.
Informations générales	En cas de malaise, demander un avis médical (montrer l'étiquette du produit lorsque possible). Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés	Brouillard d'eau. Mousse. Poudre chimique. Dioxyde de carbone (CO2).
Agents extincteurs inappropriés	Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.
Dangers spécifiques du produit dangereux	En cas d'échauffement et d'incendie, des vapeurs/gaz irritants peuvent se produire. Lors de l'incendie, des produits de combustion dangereux se dégagent, parmi lesquels : Oxydes de carbone. Aldéhydes. Cétones.
Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers	Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.
Équipement/directives de lutte contre les incendies	En cas d'incendie et/ou d'explosion ne pas respirer les fumées. Refroidir les récipients exposés à la chaleur avec de l'eau et les retirer du lieu d'incendie si ceci ne fait courir aucun risque. Se retirer immédiatement si un son croissant provient d'un dispositif de sécurité d'évacuation ou en cas d'une décoloration des réservoirs causée par un incendie. Pour un important incendie dans la zone de cargaison, utiliser un support à tuyau automatique ou des lances à eau autonomes, si possible. Sinon, se retirer et laisser brûler.
Méthodes particulières d'intervention	Utiliser des procédures standard en cas d'incendie et tenir compte des dangers des autres substances en cause. Éloigner les récipients du lieu de l'incendie si cela peut se faire sans risque. Refroidir les récipients exposés aux flammes avec de l'eau et continuer même une fois le feu éteint.
Risques d'incendie généraux	Brûle en cas d'incendie.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence	Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. S'assurer une ventilation adéquate. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Tenir à l'écart le personnel non requis. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS.
--	--

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Manipuler comme un thermoplastique. Lorsqu'il s'agit de déversements fondus, laisser la matière se solidifier et refroidir. Maintenir hors des égouts et des cours d'eau par endiguement ou captage du déversement. Recouvrir et placer dans des récipients appropriés pour recyclage ou élimination, selon les lois locales, régionales et nationales en vigueur.

Déversements importants : Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Laisser la substance se solidifier, puis la ramasser. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.

Déversements peu importants : Dans la mesure du possible, laisser le matériau fondu se solidifier naturellement. Ramasser le matériau déversé. Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle.

Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.

Précautions relatives à l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Contacter les autorités locales en cas de déversements dans les égouts ou le milieu aquatique. Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Ne pas contaminer l'eau.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Chauffer seulement les zones qui disposent d'une ventilation aspirante appropriée. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Éviter le rejet dans l'environnement. Ne pas jeter les résidus à l'égout. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Lorsque le produit est gardé à l'état fondu, on peut effectuer une mise sous gaz inerte pour éviter la dégradation du produit. Sous sa forme solide, éviter la contamination du produit en gardant les récipients fermés. Ne pas respirer les fumées/brouillards/vapeurs. Éviter tout contact avec le produit fondu. Se laver les mains après utilisation. La matière est un solide à la température ambiante qui présente des caractéristiques de ramollissement à des températures élevées. Au-dessus du point de ramollissement, la matière se liquéfie et s'écoule plus rapidement au fur et à mesure que la température augmente. La matière peut être utilisée comme un liquide chaud à des fins d'application et nécessite des précautions lors de la manipulation.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Stocker dans un endroit frais et sec, à l'écart de la lumière solaire directe. Stocker dans des récipients bien fermés. Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver dans un endroit muni de gicleurs. Entreposer à l'écart des substances incompatibles (consulter la section 10 de la FDS). Lorsque le produit est gardé à l'état fondu, on peut effectuer une mise sous gaz inerte pour éviter la dégradation du produit. Sous sa forme solide, éviter la contamination du produit en gardant les récipients fermés.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle

États-Unis. Limites d'exposition en milieu de travail (LEMT) selon l'ACGIH

Substance	Type	Valeur	Forme
Cires de paraffine (CAS 8002-74-2)	TWA	2 mg/m3	Fumées.

Canada. LEMT pour l'Alberta. (Code de santé et de sécurité au travail, Annexe 1, Tableau 2, tel que modifié)

Substance	Type	Valeur	Forme
Cires de paraffine (CAS 8002-74-2)	TWA	2 mg/m3	Fumées.

Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valeurs limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications.)

Substance	Type	Valeur	Forme
Cires de paraffine (CAS 8002-74-2)	TWA	2 mg/m3	Fumées.

Canada. LEMT de Manitoba (Règlement 217/2006, Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail), tel que modifié

Substance	Type	Valeur	Forme
Cires de paraffine (CAS 8002-74-2)	TWA	2 mg/m3	Fumées.

Canada. LEMT du Nouveau-Brunswick : limites d'exposition en milieu de travail (LEMT) fondées sur les publications de l'ACGIH de 1991 et 1997 concernant les LEMT et les IEB (Règlement du Nouveau-Brunswick 91-191)

Substance	Type	Valeur	Forme
Cires de paraffine (CAS 8002-74-2)	TWA	2 mg/m ³	Fumées.

Canada. LEMT pour l'Ontario (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques), ainsi modifiées

Substance	Type	Valeur	Forme
Cires de paraffine (CAS 8002-74-2)	TWA	2 mg/m ³	Fumées.

Canada. LEMT du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la santé et la sécurité du travail)

Substance	Type	Valeur	Forme
Cires de paraffine (CAS 8002-74-2)	TWA	2 mg/m ³	Fumées.

Canada. LEMT pour la Saskatchewan (Règlements sur la santé et la sécurité au travail, 1996, Tableau 21), ainsi modifiées

Substance	Type	Valeur	Forme
Cires de paraffine (CAS 8002-74-2)	15 minutes	4 mg/m ³	Fumées.
	8 heures	2 mg/m ³	Fumées.

Valeurs biologiques limites Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

Contrôles d'ingénierie appropriés Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. L'accès facile à l'eau abondante et à un flacon de rinçage pour les yeux devra être garanti.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection du visage/des yeux Porter des lunettes de sécurité approuvées. Porter un écran facial lors de la manipulation du produit fondu.

Protection de la peau

Protection des mains Porte des vêtements appropriés résistants aux produits chimiques Contact complet : Matériau de confection des gants : PVC, néoprène, caoutchouc nitrile. Utiliser des gants avec un temps de protection de >480 minutes. Épaisseur minimale des gants de >0.35 mm.

Autre Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques La matière peut être utilisée sous une forme fondue. Pour éviter les blessures, il faut porter des vêtements protecteurs anti-éclaboussures appropriés, des gants thermiques, des souliers anti-éclaboussures et un écran oculaire. Utiliser la matière fondue dans des endroits bien ventilés. Lorsque le travail s'effectue dans un espace confiné, il est recommandé d'utiliser un équipement respiratoire approprié.

Protection respiratoire Si les contrôles d'ingénierie ne maintiennent pas les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées (lorsqu'il y a lieu) ou à un taux acceptable (dans les pays où des limites d'exposition n'ont pas été établies), un respirateur homologué doit être porté La sélection et l'utilisation d'un équipement de protection respiratoire doivent se faire conformément à la norme Z94.4 de l'ACNOR.

Dangers thermiques Porter des vêtements de protection thermique appropriés, au besoin.

Considérations d'hygiène générale Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, telles que se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Nettoyer régulièrement la tenue de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants.

9. Propriétés physiques et chimiques

État physique	Solide.
Forme	Dalles, sphérules, pastilles ou granulés.
Couleur	Blanc à gris clair ou brun clair.
Odeur	Pétrole. Odeur faible à nulle.
Seuil olfactif	La propriété chimique n'a pas été mesurée.
Point de fusion et point de congélation	37 - 100 °C (98.6 - 212 °F)

Point d'ébullition, point d'ébullition initial et plage de points d'ébullition	300 °C (572 °F)
Inflammabilité	Brûle en cas d'incendie.
Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité	
Limite d'explosibilité - inférieure (%)	0.9 %
Limite d'explosibilité - supérieure (%)	7 %
Point d'éclair	> 175 °C (> 347 °F) ASTM D-92
Température d'auto-inflammation	La propriété chimique n'a pas été mesurée.
Température de décomposition	La propriété chimique n'a pas été mesurée.
pH	Sans objet (le matériau est insoluble dans l'eau).
Viscosité cinématique	Sans objet.
Solubilité	
Solubilité (eau)	Insoluble
Coefficient de partage (n-octanol/eau) (valeur log)	Sans objet (le matériau est insoluble dans l'eau).
Tension de vapeur	< 0.01 mmHg (25 °C (77 °F))
Masse volumique et/ou densité relative	
Densité relative	0.9 - 0.93 (25 °C (77 °F))
Densité de vapeur	> 5 (Air = 1)
Caractéristiques des particules	La propriété chimique n'a pas été mesurée.
Autres informations	
Taux d'évaporation	< 0.01 (Acétate de butyle = 1)
Propriétés explosives	Non explosif.
Classe du point d'éclair	La propriété chimique n'a pas été mesurée.
Propriétés comburantes	Non oxydant.
Pourcentage de matières volatiles	Négligeable.
Viscosité	Sans objet.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de transport.
Stabilité chimique	La substance est stable dans des conditions normales.
Risque de réactions dangereuses	Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation. Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
Conditions à éviter	Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Éviter les températures supérieures au point d'éclair. Contact avec des matériaux incompatibles.
Matériaux incompatibles	Agents comburants forts.
Produits de décomposition dangereux	La décomposition de ce produit peut produire du dioxyde de carbone, du monoxyde de carbone et d'autres produits comme des aldéhydes et des cétones selon les conditions de l'oxydation.

11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables

Inhalation	Sans objet à des températures de travail normales. En cas d'échauffement, il y a risque de formation de vapeurs irritantes. Des fumées de cire ont été rapportées comme irritantes pour les voies respiratoires, plus particulièrement chez les personnes sensibles.
Contact avec la peau	Aucun risque pour la santé n'est connu ou prévu dans des conditions normales d'utilisation. Le produit fondu peut produire des brûlures thermiques.

Contact avec les yeux	Aucun risque pour la santé n'est connu ou prévu dans des conditions normales d'utilisation. Le produit fondu peut produire des brûlures thermiques.
Ingestion	Aucun risque pour la santé n'est connu ou prévu dans des conditions normales d'utilisation. Le contact avec le produit chaud peut causer des brûlures thermiques susceptibles d'entraîner des lésions irréversibles.
Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques	Contact oculaire et cutané : Le contact avec les substances en fusion peut provoquer des brûlures thermiques.
Renseignements sur les effets toxicologiques	
Toxicité aiguë	On ne s'attend pas à ce que ce produit présente une toxicité aiguë.
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Non classé. Danger de brûlure thermique - un contact avec le produit chaud peut provoquer des brûlures thermiques.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Non classé. Un contact direct de la matière fondue avec les yeux provoquera des brûlures thermiques et des lésions oculaires.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	
Sensibilisation respiratoire	Pas un sensibilisant respiratoire.
Sensibilisation cutanée	On ne s'attend pas à ce que ce produit provoque une sensibilisation cutanée.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Il n'existe pas de données qui indiquent que ce produit, ou tout composant présent à des taux de plus de 0,1 %, soit mutagène ou génotoxique.
Cancérogénicité	Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.
Toxicité pour la reproduction	On ne s'attend pas à ce que ce produit présente des effets sur la reproduction ou le développement.
Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique	Non classé.
Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées	Non classé.
Danger par aspiration	Peu probable en raison de la forme du produit.
Effets chroniques	Toute inhalation prolongée peut être nocive.
Autres informations	Une exposition aux vapeurs ou à la fumée de la matière fondue manipulée dans des zones confinées peut produire une irritation des voies respiratoires et un inconfort physique possible chez les individus sensibles. Chez les rats, une ingestion chronique de paraffines a montré une accumulation dans des organes cibles (foie, rate) avec une réponse immune non spécifique associée.

12. Données écologiques

Écotoxicité	Le produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement. Toutefois, ceci n'exclut pas la possibilité que des déversements importants ou fréquents puissent avoir un effet nocif ou nuisible sur l'environnement.
Persistance et dégradation	Aucune donnée n'est disponible sur la dégradabilité du produit.
Potentiel de bioaccumulation	Aucune donnée sur la bioaccumulation n'est disponible.
Mobilité dans le sol	Le produit est insoluble dans l'eau. Faible mobilité prévue dans le sol.
Autres effets nocifs	Aucune donnée disponible pour ce produit.

13. Données sur l'élimination

Instructions pour l'élimination	Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés dans un site d'élimination des déchets autorisé. Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.
Règlements locaux d'élimination	Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.
Code des déchets dangereux	Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le fabricant et l'entreprise de décharge.

Déchets des résidus / produits non utilisés	Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer conformément à la réglementation locale. Les récipients ou pochettes vides peuvent conserver certains résidus de produit. Éliminer ce produit et son récipient d'une manière sûre.
Emballages contaminés	Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Comme les récipients vides peuvent contenir un résidu du produit, suivre les avertissements de l'étiquette, même une fois le récipient vide.

14. Informations relatives au transport

TMD

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

IATA

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

IMDG

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

Transport en vrac selon l'Annexe Sans objet.

II de MARPOL 73/78 et le recueil

IBC

Informations générales

Ce produit n'est pas réglementé comme marchandise dangereuse pour un produit solide ou fondu expédié sous 100 °C/212 °F. Le produit fondu chaud expédié au-dessus de 100 °C/212 °F exige un classement en classe 9 « HOT » (brûlant) avec la mention : Matière transportée à chaud, liquide, n.s.a. 9, ONU 3257, III (CIRE).

15. Informations sur la réglementation

Réglementation canadienne Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux.

Loi réglementant certaines drogues et autres substances du Canada, Annexe I

Non réglementé.

Loi réglementant certaines drogues et autres substances du Canada, Annexe II

Non réglementé.

Loi réglementant certaines drogues et autres substances du Canada, Annexe III

Non réglementé.

Loi réglementant certaines drogues et autres substances du Canada, Annexe IV

Non réglementé.

Loi réglementant certaines drogues et autres substances du Canada, Annexe V

Non réglementé.

Loi réglementant certaines drogues et autres substances du Canada, Annexe VI

Non réglementé.

Loi réglementant certaines drogues et autres substances du Canada, Annexe VII

Non réglementé.

Loi réglementant certaines drogues et autres substances du Canada, Annexe VIII

Non réglementé.

Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit.

Gaz à effet de serre

Non inscrit.

Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

Règlements internationaux

Convention de Stockholm

Non inscrit.

Convention de Rotterdam

Non inscrit.

Protocole de Kyoto

Non inscrit.

Protocole de Montréal

Non inscrit.

Convention de Bâle

Non inscrit.

Inventaires Internationaux

Pays ou région	Nom de l'inventaire	En stock (Oui/Non)*
Australie	Inventaire australien des substances chimiques industrielles (AICIS)	Oui
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Oui
Europe	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)	Oui
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Oui
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Oui
Nouvelle-Zélande	Inventaire de la Nouvelle-Zélande	Oui
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	Oui
Taiïwan	Inventaire des substances chimiques de Taiïwan (TCSI)	Oui
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques)	Oui

*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence
Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

16. Autres informations

Date de publication	30-Mai-2016
Date de la révision	20-Novembre-2025
Version n°	03
Avis de non-responsabilité	The International Group Inc. ne peut prévoir toutes les conditions d'utilisation des présentes informations et de son produit, ou des produits d'autres fabricants associés à son produit. Il relève de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à assurer une manipulation, un entreposage et une élimination du produit en toute sécurité. L'utilisateur est responsable en cas de perte, de blessure, de dommage ou de frais causés par une utilisation inadéquate. Les renseignements contenus dans cette fiche ont été écrits selon les meilleures connaissances et la meilleure expérience actuellement disponibles.

NUMÉRO DE PRODUIT	NUMÉRO DE PRODUIT	NUMÉRO DE PRODUIT	NUMÉRO DE PRODUIT
1070A	1260E	1339B	2289C
1070C	1260F	1339E	2289E
1208A	1260U	1340A	2289G
1210A	1263A	1342A	2289N
1212U	1263B	1343A	2289U
1216A	1266A	1343N	INTERFLO-39
1221A	1266D	1345A	INTERFLO-66
1222A	1266E	1346A	INTERFLO-L6530B
1226A	1266J	1347B	R-6032A
1226F	1266P	1350A	R-6192A
1227A	1266R	1375A	R-6262A
1228A	1266S	1377A	R-6283A
1230A	1266T	1380A	R-6285A
1230C	1266W	1392A	R-6405A
1230D	1266X	1397U	R-6427A
1230E	1266Y	1398A	R-6495A
1230F	1270A	1430A	R-6499A
1230G	1274A	1435A	R-6513A
1230H	1278A	1563B	R-6585A
1230J	1279A	1977A	R-6585C
1230K	1280A	1977B	R-6767A
1230L	1284A	1986A	R-6787F
1230P	1286A	2202A	R-6928A
1230S	1288A	2202F	R-6928B
1230U	1288B	2202N	R-7015A
1231A	1288C	2202U	R-7138A
1231B	1290A	2203U	(ACCUMELT 50)
1231D	1290B	2205A	R-7146A
1231U	1293A	2206A	R-7146B
1232E	1296A	2208A	R-7161A
1235A	1297A	2210A	R-7175A
1235B	1297U	2212A	R-7178A
1235C	1301A	2212M	R-7178B
1236A	1302A	2214A	R-7203A
1236B	1302B	2216A	R-7226A
1236C	1302C	2221A	
1236U	1302D	2225A	
1239A	1302F	2225B	
1239B	1302H	2230A	
1239S	1302U	2234A	
1239U	1303A	2237A	
1240A	1303F	2243A	
1242A	1303T	2251A	
1245A	1303U	2251B	
1246A	1304A	2251C	
1246E	1304B	2251U	
1246F	1304S	2252A	
1246H	1304U	2260B	
1246U	1308A	2270A	
1248A	1313A	2281A	
1250A	1314A	2281F	
1250B	1314B	2281O	
1250P	1325A	2281S	
1250S	1325B	2281U	
1250U	1325C	2285A	
1252A	1325D	2285B	
1252U	1330A	2288A	
1260A	1332A	2289A	
1260D	1339A	2289B	